

# Val<sup>DE</sup> Drôme

LE MAG'INFO DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

N°68  
JANV.  
2024



# 2024

**UN BUDGET POUR  
DE NOUVEAUX PROJETS**

[valdedrome.com](http://valdedrome.com)

ALLEX - AMBONIL - AUTICHAMP - BEAUFORT-SUR-GERVANNE - CHABRILLAN - CLIUSCLAT - COBONNE - DIVAJEU - EURRE - EYGLUY-ESCOULIN - FÉLINES-SUR-RIMANDOULE - FRANCILLON-SUR-ROUBION - GIGORS-ET-LOZERON - GRÂNE - LA RÉPARA-AURIPLLES - LA-ROCHE-SUR-GRÂNE - LE POËT-CÉLARD - LIVRON-SUR-DRÔME - LORIOI-SUR-DRÔME - MIRMANDE - MONTCLAR-SUR-GERVANNE - MONTOISON - MORNANS - OMBLÈZE - PLAN-DE-BAIX - SAOÛ - SOYANS - SUZE - VAUNAVEYS-LA-ROCHETTE

 VAL de Drôme  
en Biovallée  
L'INTERCOMMUNALITÉ

## À RETENIR



### RÉUNIONS D'INFORMATION PETITE ENFANCE

Afin d'aider les parents et futurs parents dans leurs recherches pour trouver un mode de garde adapté, la Communauté de communes organise une série de réunions d'information collectives sur le territoire. La prochaine aura lieu à Loriol, au Relais Petite Enfance « Les petits loups », le **jeudi 25 janvier à 18 h**. Taille de la structure, modes de garde, lieux d'accueil... de nombreux thèmes seront abordés pour aider les parents à mieux connaître les solutions proposées sur le territoire et à faire le bon choix selon leurs besoins et leur lieu d'habitation.

Sur inscription uniquement auprès du service petite enfance :  
**04 75 25 64 36 - petiteenfance@val-de-drome.com**

### 6 RENDEZ-VOUS À LA GARE DES RAMIÈRES

AVANT LE LANCEMENT DE LA SAISON 2024 EN AVRIL, LA GARE DES RAMIÈRES PROPOSE QUELQUES ANIMATIONS AU MOIS DE FÉVRIER :

- > **Mardi 20 février, 10h-12h30** : Balade & photographie  
Initiation à la photo de nature et d'environnement
  - > **Mercredis 21 et 28 février, 14h-16h30** : Les ateliers du jardin  
Identification des oiseaux et fabrication d'un nichoir à mésanges
  - > **Jeudi 22 février, 10h-12h30** : Balade naturaliste - À la découverte des Pics
  - > **Mardi 27 février, 10h-12h30** : Balade naturaliste - Oiseaux hivernants
  - > **Jeudi 29 février, 18h30-21h** : Événement - Soirée chouettes et hiboux
- Tarifs animations - Sur inscription :  
**info@lagaredesramieres.com - 04 75 41 04 41**



### ATELIERS DU CAMPUS À VENIR EN FÉVRIER ET EN AVRIL



Les Ateliers du Campus reviennent aux vacances de février et d'avril !

Rendez-vous du **mardi 20 au jeudi 22 février 2024** pour 3 demi-journées sur le thème « Zéro déchet ». Au programme : création de beewrap (film

alimentaire réutilisable), d'une éponge lavable et réutilisable, de baumes réparateurs, de masques en carton...

Et du **mardi 23 au jeudi 25 avril 2024**, place à l'art et à la créativité avec fabrication de papier, réalisation de colorations végétales et création de cyanotype.

Inscriptions sur [www.valdedrome.com](http://www.valdedrome.com)

### INFOS PRATIQUES

#### → BUREAUX ADMINISTRATIFS

Écosite du Val de Drôme  
96, ronde des Alisiers - 26400 Eurre  
Tél. 04 75 25 43 82  
ccvd@val-de-drome.com

#### → PETITE ENFANCE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30  
Tél. 04 75 25 64 36  
petiteenfance@val-de-drome.com

#### → LE CAMPUS

Retrouvez son actualité sur [www.lecampus.valdedrome.com](http://www.lecampus.valdedrome.com)  
[f](https://www.facebook.com/lecampus.valdedrome) [in](https://www.linkedin.com/company/lecampus.valdedrome) @lecampus.Valdedrome

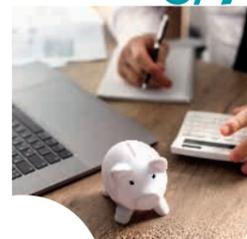
## SOMMAIRE

4



VU !

6/7



FOCUS

LE BUDGET 2024 POUR LE TERRITOIRE

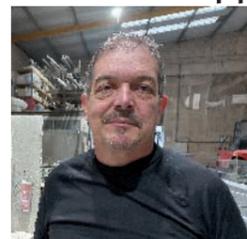
5-8/10



ACTUALITÉS

- LA CUISINE CENTRALE A ÉTÉ INAUGURÉE
- UN CABARET RURAL PAR ET POUR LES HABITANTS
- ILS ONT DÉCROCHÉ LE LABEL ÉCO-DÉFIS !
- TRIER LES BIODÉCHETS : UN NOUVEAU GESTE À ADOPTER !

11



RENCONTRE

OLIVIER CHASTEL  
L'ATELIER DU GRAIN D'ORGE À GRÂNE

## édito



Jean SERRET  
Président de la Communauté de communes  
du Val de Drôme en Biovallée  
Maire de Eurre

### BONNE ANNÉE À TOUTES ET TOUS !

Voilà une année qui s'achève et une nouvelle qui commence. Celle qu'on laisse témoigner de toutes les actions qui ont été menées, de toutes les ambitions qui se sont concrétisées et des idées qui ont aussi émergé. Celle qu'on aborde promet de nouveaux engagements, de nouveaux aboutissements et bien sûr des résolutions à tenir !

Cette période est aussi un moment où on dresse un bilan et où on projette l'avenir. C'est d'ailleurs là qu'on élabore le budget pour l'année qui arrive, en cherchant toujours l'équilibre entre, d'un côté, le développement des services aux communes et aux habitants, ainsi que la réalisation d'investissements pour équiper et structurer le territoire, et, d'un autre côté, la maîtrise des dépenses publiques dans des contextes de ressources contraintes et avec des taux d'imposition inchangés.

À l'aune du Projet de territoire que nous avons élaboré sur ce début de mandat, je suis toujours très fier et heureux de l'ensemble de l'action intercommunale en faveur du mieux vivre en Val de Drôme. Que ce soit pour renforcer les services de proximité ou le lien social, pour accompagner les ruptures environnementales ou encore aménager et dynamiser le territoire, chaque décision vient concrètement apporter sa pierre à l'édifice. Ici, une cuisine centrale soutenant l'agriculture locale et les circuits courts. Là, des équipements pour gérer les déchets ou construire une Maison intercommunale à La Gervanne/Sye. Plus loin, de futurs aménagements pour faciliter la pratique du vélo. Sans compter un travail indispensable sur la sobriété de la gestion de la ressource en eau. Ces quelques exemples montrent à quel point l'Intercommunalité fait partie du quotidien de la vie de chacun.

Ce quotidien, elle le partage aussi avec les communes dans une véritable logique de coopération et de partenariat. Kofi Annan disait que « La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat ». Je partage fondamentalement cette idée. Au niveau local, la commune et l'Intercommunalité sont pour moi les deux acteurs incontournables de l'action publique. Et n'oublions pas non plus que la coopération et le partenariat se conjuguent et se nourrissent de la créativité, des initiatives et des singularités du territoire et de ses habitants.

[f](https://www.facebook.com/valdedrome.interco) SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK  
@valdedrome.interco

Directeur de la publication, Jean Serret. Rédaction : CCVD, New Deal. Création, mise en pages : New Deal - RC Grenoble.  
© Photos : CCVD, C\* Entre les Os, Pinkshot, Shutterstock, X-droits réservés. Tirage 13500 exemplaires.  
ISSN 2801-1643. Dépôt légal à parution. Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée, Écosite du Val de Drôme - 96, ronde des Alisiers - 26400 Eurre. Tél. : 04 75 25 43 82. Ce magazine est imprimé sur du papier PEFC, issu d'une gestion durable des forêts, respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable. Pour recevoir directement votre magazine à votre domicile ou en cas de non-distribution, contactez le 04 75 25 43 82. Il est aussi disponible à la Communauté de communes du Val de Drôme, Le Campus, dans vos mairies ou téléchargeable sur [valdedrome.com](http://valdedrome.com)

Jean Serret, président de la Communauté de communes

«Depuis la mise en route de l'équipement, la fréquentation des cantines a augmenté et les enfants disent que, enfin, les aliments ont du goût! Ça a été un privilège pour moi de porter et mener à bien ce projet qui vise à relocaliser aussi la richesse sur notre territoire.»

Cette réalisation est un modèle économique, social et environnemental. C'est une démarche cohérente du début à la fin qui répond à un véritable enjeu de santé publique. Bravo.»

Véronique Simonin, sous-préfète de Die

«C'est un projet novateur et un véritable engagement pour que nos enfants aient accès à une alimentation saine et équilibrée, et, plus largement, pour une alimentation locale et de qualité.»

Marie Pochon, députée de La Drôme

«Quelle belle réalisation! Ce projet est ancien, je m'en souviens, et ce n'était pas gagné; mais votre territoire, toujours précurseur, l'a mené au bout. Je vous félicite.»

Bernard Buis, sénateur de La Drôme

«Cet équipement, qui permet à nos enfants de mieux manger, montre une fois de plus la dynamique du territoire.»

Claude Aurias, conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes

«Je suis fier que le Département ait participé à cette réalisation qui prouve que, quand on travaille ensemble et dans le bon sens, on peut concrétiser des projets de grande qualité.»

Jacques Ladegaillerie, vice-président du Conseil départemental de La Drôme

## ALIMENTATION / RESTAURATION SCOLAIRE

### LA CUISINE CENTRALE A ÉTÉ INAUGURÉE



#### LE JEUDI 21 DÉCEMBRE, LA CUISINE CENTRALE INTERCOMMUNALE «MOUN PAÏS» A ÉTÉ INAUGURÉE EN PRÉSENCE DE NOMBREUX INVITÉS.

En fonctionnement depuis le 6 novembre, la cuisine centrale intercommunale, installée sur l'Écosite du Val de Drôme à Eurre, donne entière satisfaction aux 15 communes qui ont recours à ses services pour leur restauration scolaire. 400 repas élaborés à base de produits bios et locaux par une équipe de 3 cuisiniers, sont livrés quotidiennement sur 9 sites de restauration. De quoi faire plaisir aux enfants et à leurs parents en proposant une alimentation saine, locale et de saison, mais aussi d'assurer de nouveaux débouchés aux agriculteurs et producteurs du territoire, et enfin de répondre à un besoin des communes et des organismes gestionnaires de cantines scolaires.

#### DU CHAMP À L'ASSIETTE DE NOS ENFANTS



1 L'intercommunalité a choisi de travailler en circuits courts avec les producteurs et agriculteurs du territoire.

2 Les produits livrés sont cuisinés dans des délais très courts pour conserver fraîcheur, saveurs et nutriments.

3 Chaque jour, le chef cuisinier et son équipe élaborent près de 400 repas adaptés aux besoins nutritionnels des enfants.

4 Les repas sont quotidiennement livrés en liaison froide dans les cuisines satellites des écoles, où ils sont réchauffés et servis.

5 Les enfants se régalaient avec des plats variés et équilibrés à base de produits locaux!

### «VAL DE DRÔME : DES VOCATIONS, DES MÉTIERS, DES ENTREPRISES... ET VOUS!» > 6 OCTOBRE 2023

Début octobre, plus de 500 visiteurs se sont déplacés sur le rendez-vous autour de l'emploi et de la formation proposé à Livron-sur-Drôme. Initié par la Communauté de communes, les entreprises et les acteurs de l'emploi et de la formation du territoire, ce 1<sup>er</sup> rendez-vous a séduit. Une quarantaine d'exposants étaient présents pour mettre en avant l'offre et les opportunités du territoire. Secteurs d'activités nombreux, métiers variés, formations pour tous : le Val de Drôme a de quoi satisfaire le plus grand nombre et il faut le faire savoir!



### CHANTIER JEUNES À LIVRON > DU 23 AU 27 OCTOBRE 2023

Au cours de la 1<sup>re</sup> semaine des vacances scolaires, 4 jeunes du territoire âgés de 16 à 18 ans ont participé au chantier jeunes proposé par la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée et la commune de Livron. Au programme : la réalisation d'une fresque sur l'un des murs de l'école de Saint Genys à Livron-sur-Drôme. Encadrés par l'artiste graffeur Benoît Humbert, ces 4 volontaires ont mené un travail de réflexion et ont fait des propositions et des croquis avant de passer à l'étape ultime. De quoi égayer ce mur en béton et, pour les jeunes, une belle expérience collective et citoyenne.



### LE NOUVEL AMÉNAGEMENT DE LA GARE DES RAMIÈRES INAUGURÉ > 10 OCTOBRE 2023

Après un an de travaux, le parking et les espaces extérieurs réaménagés facilitent l'accès des visiteurs à la Réserve naturelle des Ramières et à sa maison (Gare des Ramières). Ils ont été inaugurés par le président de l'Intercommunalité, Jean Serret, et le maire d'Alex, Gérard Crozier. Ces travaux mettent également au jour la bascule publique de l'ancienne gare d'Alex qui était jusqu'ici cachée dans un bâtiment. Un vestige de la vie commerciale du territoire désormais visible par tous les visiteurs.

### LA VÉLODRÔME MIEUX SIGNALÉE > NOVEMBRE 2023

De nombreux panneaux ont été installés sur la VéloDrôme, la véloroute verte qui s'étend sur 52 km tout au long de la Vallée de la Drôme, reliant Livron-sur-Drôme à Saillans. Certains viennent remplacer des panneaux détériorés ou complètent le jalonnement déjà existant. D'autres sont des panneaux de «rabattement» en direction des communes alentour. Objectif : indiquer, depuis les villages, comment rejoindre la VéloDrôme, et inversement. Avec en prime quelques indications sur les services de ces villages (restauration, hébergements, visites...) pour les cyclistes qui souhaiteraient faire des étapes. Cette action fait suite à une étude, réalisée en 2021 par les Communautés de communes du Val de Drôme en Biovallée et du Crestois Pays de Saillans, et qui faisait le constat d'un manque de signalétique de jalonnement sur le parcours et de «rabattement» vers les communes alentour.





# FOCUS

## UNE FORTE ACTION INTERCOMMUNALE À FINANCER

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AGIT AU QUOTIDIEN AU SERVICE DES HABITANTS ET DU TERRITOIRE. POUR FINANCER L'ENSEMBLE DE SES ACTIONS, ELLE VIENT D'ÉLABORER SON BUDGET 2024, EN LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE ET SA VOLONTÉ DE SOUTENIR LES COMMUNES.

L'intercommunalité accompagne aussi fortement les communes du territoire avec près de 4 millions d'euros de reversements, de services dédiés et d'aides à l'investissement.

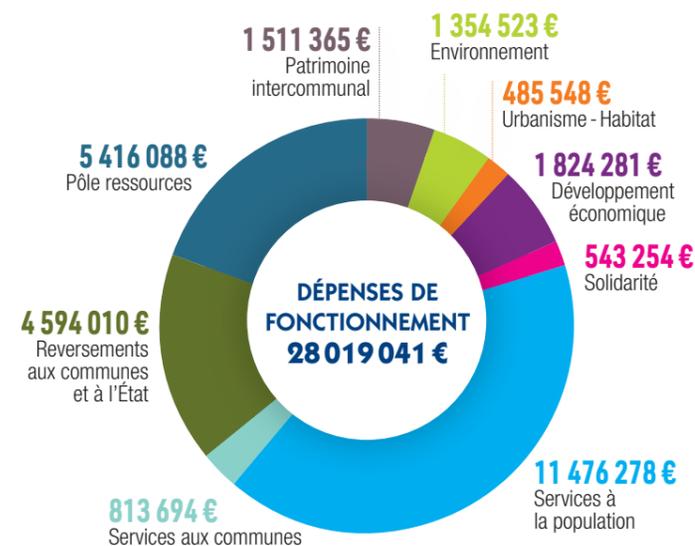
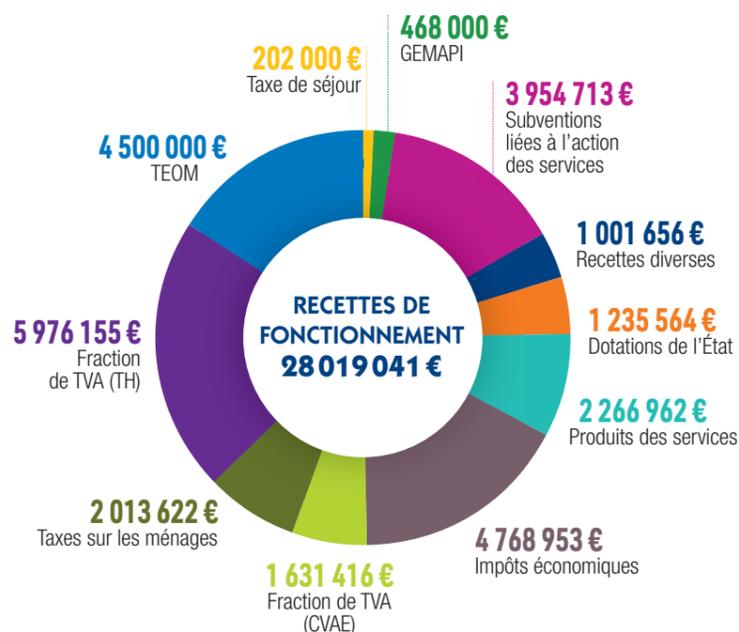
Les taux de fiscalité locale restent inchangés par rapport à 2023.

TAUX 2024	
• TEOM : 11,44 %	• FB : 3,40 %
• TH : 10,89 %	• FNB : 4,83 %
	• CFE : 27,24 %

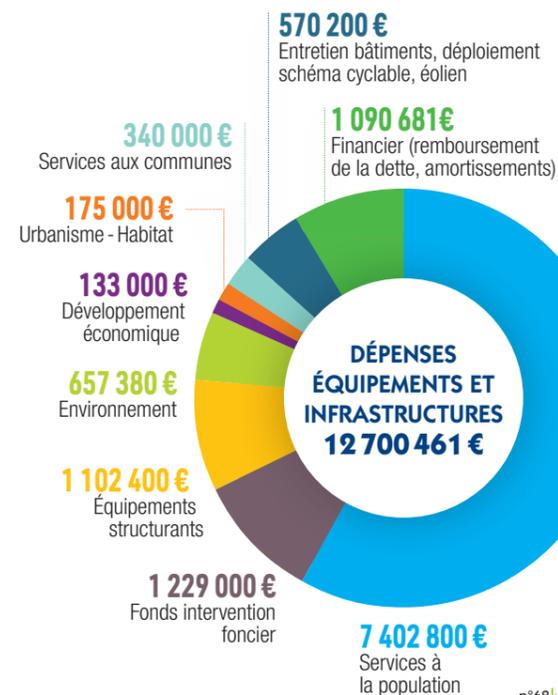
TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères  
TH : Taxe d'Habitation - FB : Foncier Bâti - FNB : Foncier Non Bâti  
CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

Pour 2024, le budget de l'intercommunalité s'élève à 40 719 501 €, composé de 28 019 041 € en fonctionnement et 12 700 461 € en investissement. Il va permettre de poursuivre les actions engagées en termes de services à la population, comme la gestion des déchets ou l'offre culturelle, et en termes d'équipements et aménagements du Val de Drôme. Ces actions s'inscrivent dans le cadre des ambitions du Projet de territoire qui vise à maîtriser son ÉVOLUTION EN PRÉSERVANT UN ÉQUILIBRE SOCIAL, GÉNÉRATIONNEL et FONCTIONNEL.

### DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT QUI PERMETTENT DE FINANCER LES SERVICES



### UN BUDGET DÉDIÉ AUX INVESTISSEMENTS POUR LE TERRITOIRE



### ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS PHARES POURSUIVIES OU INITIÉES EN 2024



**ENJEU 1**  
MENER UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT AMBITIEUSE QUI AMÉLIORE LE FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE

- > Déploiement, avec aménagements et promotion, de l'autostop organisé via le *Rezo Pouce*.
- > Poursuite du portage foncier en vue de soutenir le développement d'une offre de logements abordables.
- > Développement du schéma cyclable et des aménagements liés aux déplacements doux.
- > 1<sup>re</sup> participation financière à la déviation de la Nationale 7.



**ENJEU 2**  
DÉPASSER LA LOGIQUE DE TRANSITION ET MAÎTRISER LES RUPTURES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES

- > Soutien aux activités agricoles et à une alimentation saine et durable : développement des filières locales, approvisionnement pour les cuisines centrales, alimentation solidaire à destination des populations les plus fragiles...
- > Lancement du tri à la source des biodéchets via composteurs individuels, sites de compostage collectif, composteurs à collecter...
- > Aide aux habitants pour installer un mode de chauffage, plus performant et moins polluant, avec le fonds chaleur.



**ENJEU 3**  
LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS ET RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE POUR PERMETTRE LE MAINTIEN DE L'ÉQUILIBRE SOCIAL ET GÉNÉRATIONNEL DU TERRITOIRE

- > Développement des services de proximité par le logement des internes, l'action pour les jeunes...
- > Développement de l'action culturelle.
- > Construction d'un bâtiment sur La Gervanne/Sye pour accueillir une crèche intercommunale et un Espace France Services.
- > Réhabilitation des Opalines à Grâne avec création d'un plateau dédié à l'accueil de la nouvelle crèche.



**ENJEU 4**  
ORGANISER L'ACTION PUBLIQUE AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

- > Préparation avec les communes de la prise de compétence obligatoire eau/assainissement.
- > Soutien renforcé aux communes par le développement des services mutualisés.
- > Maintien d'un fonds de concours dédié à la transition.





Des ateliers d'écriture ont déjà eu lieu pour préparer cette œuvre collective.

de la forêt de Gigors-et-Lozeron les vendredi 5 et samedi 6 juillet. Le thème retenu pour cette création collective est l'univers du «*Songe d'une nuit d'été*» de William Shakespeare, mais pour le reste tout est à construire !

Ce projet est soutenu par l'Intercommunalité à hauteur de 5 000 € dans le cadre de l'appel à projets «*Mémoire(s) de territoire*» qui accompagne des projets structurants pour le territoire en lien avec le livre, la lecture et l'oralité, avec comme fil rouge le travail de mémoire du territoire du Val de Drôme.

Rejoindre l'aventure et plus d'infos sur [Facebook](#) **Compagnie entre les os**

## CULTURE

### Un cabaret rural par et pour les habitants

REPRÉSENTATIONS PRÉVUES LES 5 ET 6 JUILLET PROCHAINS DANS LA FORÊT DE GIGORS-ET-LOZERON.

Aux mois de septembre et de décembre, des habitants de Gigors-et-Lozeron et des communes alentour se sont retrouvés pour travailler sur un spectacle à venir cet été. Ce projet de cabaret rural est orchestré par la Compagnie de théâtre «*Entre les Os*» qui invite tous les habitants à être acteurs de ce spectacle. Soit en proposant des numéros (théâtre, chant, danse, lecture...), soit en participant à des ateliers de théâtre et d'écriture théâtrale menés par la compagnie, soit en aidant à la logistique et à l'organisation (construction des décors, prêt de matériel, lieux de répétition, aide à l'accueil du public...). Plusieurs rencontres auront donc lieu jusqu'au mois de juillet où il faudra que tout soit prêt, deux représentations étant déjà programmées au cœur

La Communauté de communes invite à la création culturelle dans les communes et auprès des plus petits. Pour la première fois, elle a lancé en 2023 un appel à candidature pour une résidence de territoire à vocation d'éducation artistique et culturelle. C'est la compagnie «*Rapprochées*» avec son projet chorégraphique auprès de la petite enfance intitulé «*Mycélium*» qui a été retenue. Ainsi, de novembre 2023 à juin 2024, des interventions vont avoir lieu dans différentes structures petite enfance du Val de Drôme avec des temps d'écoute et d'échanges, des ateliers et des temps de représentations.

## MOBILITÉS

### Ça roule pour les CM1 et CM2 de l'école de Saoû

Le vendredi 8 décembre, l'école de Saoû a réuni ses élèves de CM1 et CM2 pour la remise des diplômes «*Savoir Rouler à vélo*», en présence de Christine Marion, vice-présidente de l'Intercommunalité en charge des mobilités, et Raphaël Paillot, maire de Saoû.

À cette occasion, 29 élèves ont eu le plaisir et la fierté de recevoir cette attestation de participation à la formation «*Savoir rouler à vélo*», financée par l'Intercommunalité et dispensée par un intervenant du comité de triathlon Drôme-Ardèche. Ils font partie des premiers élèves à bénéficier de ce dispositif national visant à transmettre aux plus jeunes les apprentissages nécessaires

pour se déplacer à vélo en toute sécurité, et à valider les 3 blocs (soit 10 heures de formation minimum). Pour l'année scolaire 2023/2024, la Communauté de communes va financer des séances «*Savoir rouler à vélo*» pour 10 écoles du territoire (représentant 15 classes). L'objectif étant à terme que tous les élèves de CM1/CM2 du territoire puissent valider cette formation.



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

# ILS ONT DÉCROCHÉ LE LABEL ÉCO-DÉFIS !

EN MARS 2023, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE DRÔME EN BIOVALLÉE SIGNAIT UN PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA DRÔME POUR LE DÉPLOIEMENT DE L'OPÉRATION ÉCO-DÉFIS. OBJECTIF : VALORISER LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS QUI S'ENGAGENT, PAR DES ACTIONS CONCRÈTES, À FAIRE MIEUX POUR LA PLANÈTE ET LES ACCOMPAGNER POUR AMÉLIORER LEURS PRATIQUES QUOTIDIENNES. ZOOM SUR LES 3 PREMIERS LAURÉATS.



JARDIN ET CRÉATION PAYSAGISTE À LIVRON-SUR-DRÔME

TROPHÉE OR

Isabelle Jeune



Plusieurs actions ont permis à Isabelle Jeune et son équipe de décrocher le label Or. Une des plus remarquables est la formation à l'éco-conduite dispensée à l'ensemble du personnel (10 personnes). «*Nous avons une flotte de 7 véhicules qui se déplacent tous les jours donc c'était important. Et tout le monde a apprécié car c'est utile à tous de savoir conduire plus écologiquement. D'ailleurs aujourd'hui, l'équipe est plus vigilante à des choses qu'elle ne regardait pas avant en termes de consommation, même sur nos matériels type tondeuses et remorques.*» Et Isabelle Jeune entend aller plus loin avec comme objectif de s'équiper en véhicules hybrides.

Outre cette formation à l'éco-conduite, cette entreprise livronnaise se distingue également en faisant don de bois et de broyat aux particuliers et aux clients (ce qui évite des allers-retours en déchetteries), et en formant chaque année 2 apprentis. Isabelle Jeune insiste enfin sur l'aspect conseils : «*on tient à expliquer à nos clients comment aménager leur espace et quelles plantes privilégier pour moins arroser. On est très vigilants là-dessus. De la même façon, aujourd'hui tout le monde veut du gravier car c'est beau et pratique, mais on explique que l'herbe c'est bon pour la nature ! On essaye d'éduquer nos clients en leur expliquant qu'il y a une saison pour tout et qu'il est bon de revenir à du bon sens, tout simplement...*»



BOIS DES ARTS ÉBÉNISTERIE CONTEMPORAINE À SOYANS

TROPHÉE ARGENT

Sébastien Viteau et son fils Noé

Créée en 2015 par Sébastien Viteau, l'ébénisterie Bois des Arts travaille pour la France entière et uniquement à la demande. L'entreprise s'est distinguée pour ce Trophée Éco-défis sur le volet transmission puisqu'elle forme une 2<sup>e</sup> apprentie. Par ailleurs, le travail réalisé à l'initiative de l'entreprise drômoise, avec le responsable RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) d'un des plus gros fournisseurs de quincaillerie sur l'aspect regroupement des commandes (pour éviter un surplus de cartons et de déchets), est également valorisé, d'autant que le process mis en place a été généralisé avec les autres clients de ce fournisseur. Dans d'autres domaines, mais toujours dans la même perspective, on peut également évoquer le remplacement des luminaires par des dalles LED dans l'atelier, l'installation d'un récupérateur d'eau, le don de déchets (chutes de bois et copeaux), et enfin l'utilisation d'un vélo électrique pour les petits déplacements quand c'est possible, «*via une location au service location 2 roues de la Communauté de communes!*».

## L'OPÉRATION SE POURSUIT !

Si vous êtes artisan ou commerçant sur le territoire de la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée, vous pouvez participer !

+ d'infos sur [www.valdedrome.com](http://www.valdedrome.com) rubrique *Un territoire en mouvement*  
> Vous accompagner dans vos projets ou par mail à l'adresse : [economie@val-de-drome.com](mailto:economie@val-de-drome.com)

Les tombes végétalisées et l'offre de funérailles écologiques proposées par Luc Rouquerol ont permis à son entreprise de décrocher le Trophée Argent. Car contrairement à ce que l'on pourrait penser, en matière de funérailles, les possibilités sont vastes pour être plus «*écologique*». «*Notre premier métier c'est d'apaiser les gens, leur expliquer qu'on peut prendre le temps de la réflexion, et surtout que tout n'est pas obligatoire.*» explique Luc Rouquerol. «*Les soins de conservation par exemple, polluants pour les sols, peuvent être remplacés par une conservation en congélateur funéraire. Idem pour les capitons, difficilement biodégradables : il est tout à fait possible d'utiliser un drap ayant appartenu au défunt par exemple.*» Et sur le volet crémation, le discours peut paraître surprenant, mais ce n'est pas forcément le plus écologique : «*Pourquoi vouloir faire en 2 heures et en utilisant beaucoup d'énergie, ce que la nature fait seule en 25 ans ?*».

Outre le choix de matières issues de forêts éco-gérées pour les différents éléments des cercueils, Luc Rouquerol voudrait aller plus loin et cherche actuellement comment proposer des capitons qui se décomposeraient mieux. Le chef d'entreprise mène également une réflexion sur l'achat d'un corbillard électrique (encore très onéreux) et d'un véhicule électrique pour ses déplacements.



ASPHODÈLE FUNÉRAIRE SERVICES FUNÉRAIRES ET MARBRERIE À LIVRON-SUR-DRÔME

TROPHÉE ARGENT

Luc Rouquerol





## GESTION DES DÉCHETS

### UN NOUVEAU GESTE À ADOPTER !

C'EST LA NOUVEAUTÉ DE CE DÉBUT D'ANNÉE ! DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER, TOUS LES FRANÇAIS SONT DANS L'OBLIGATION DE TRIER LEURS BIODÉCHETS ET DE LES SÉPARER DE LEUR POUCELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES AFIN QU'ILS SOIENT VALORISÉS. SI, POUR CERTAINS, LES HABITUDES SONT DÉJÀ PRISES, POUR D'AUTRES, C'EST UN NOUVEAU GESTE DE TRI À ADOPTER AU QUOTIDIEN.

Afin de réduire la quantité d'ordures ménagères résiduelles et de valoriser la matière organique des biodéchets\*, la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée s'est engagée dans le développement du compostage, dès 2005, avec la vente de composteurs individuels à tarif préférentiel, et l'installation de placettes de compostage collectif sur l'espace public (dès 2016). Des actions qui permettent de détourner actuellement 159 tonnes par an de biodéchets des ordures ménagères. Un bon début mais la loi impose de faire mieux puisque, **depuis le 1<sup>er</sup> janvier, tous les biodéchets doivent être valorisés.** Pour ce faire, deux méthodes existent : le compostage individuel ou collectif avec traitement sur place, et la collecte des biodéchets et leur traitement sur un autre site (en l'occurrence pour notre collectivité à Étoile-sur-Rhône). Afin d'accompagner au mieux les habitants, la Communauté de communes a fait le choix de travailler sur les deux modes.

#### \*C'EST QUOI UN BIODÉCHET ?

Les biodéchets désignent les déchets alimentaires et les déchets verts. Constitués d'eau, de carbone, d'azote ou minéraux, ils sont totalement biodégradables et constituent ainsi non pas un déchet mais une ressource, notamment pour le sol.

#### DÉVELOPPER LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

L'ambition est d'abord de développer fortement le compostage individuel pour les habitants possédant un jardin. La vente des composteurs a grandement augmenté en 2023 grâce au recrutement d'un agent dédié à ce poste. Mais l'objectif est de passer la vitesse supérieure et d'équiper 3 000 foyers entre 2024 et 2028, soit environ 600 composteurs à vendre par an, toujours à tarif préférentiel (15 € pour les composteurs plastique, 40 € pour les composteurs bois). Des ateliers et de la sensibilisation viendront appuyer cette distribution.

Autre objectif fort : proposer sur tous les secteurs des communes où le compostage individuel n'est pas possible, des placettes de compostage collectif. Soit 27 nouvelles à installer sur 3 ans, qui viendront s'ajouter aux 22 déjà existantes. Avec, là aussi, un suivi renforcé et une animation régulière avec les usagers et les référents de sites.

#### EXPÉRIMENTER LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

La collecte des biodéchets s'appliquera plutôt à des secteurs denses en termes d'habitat et de présence de professionnels, où la multiplication de composteurs collectifs est inenvisageable. Soit plus particulièrement les communes de Livron, Loriol, Alex et Grâne. L'ambition de l'intercommunalité est d'installer sur ces communes des composteurs à collecter sur 37 points d'apport volontaire. Une expérimentation est d'abord lancée sur Grâne et Alex dès cette année 2024, avant un déploiement plus important si les résultats sont concluants. Enfin, pour faciliter le compostage et accompagner ce nouveau geste, la Communauté de communes prévoit de fournir gratuitement un bioseau aux foyers qui en feront la demande. L'occasion de sensibiliser les habitants et d'expliquer que même si cette nouvelle « contrainte » ne fera pas baisser les impôts, elle permettra de ne pas les voir augmenter, et, au-delà, de valoriser une nouvelle ressource.



OLIVIER CHASTEL  
L'ATELIER DU GRAIN D'ORGE À GRÂNE



## UN DÉVELOPPEMENT PIERRE APRÈS PIERRE...

AVEC UN NOUVEAU BÂTIMENT À VENIR SUR LA ZONE DES GRANDES VIGNES, OLIVIER CHASTEL PRÉPARE L'AVENIR DE L'ATELIER DU GRAIN D'ORGE QU'IL A CRÉÉ IL Y A BIENTÔT 30 ANS.

C'est début 2006 que l'Atelier du Grain d'Orge s'installe dans son bâtiment tout en pierre sur la zone artisanale communale de Grâne. Spécialisée dans la taille de pierre, cette entreprise née à Bourdeaux en 1996, est mondialement connue pour son savoir-faire. Sa spécificité : les moutons à 5 pattes ! « On vient nous chercher pour des demandes originales auxquelles les autres ne savent pas répondre » explique Olivier Chastel. Entre autres projets d'exception, on peut citer pour 2023 l'escalier de la Maison Hermès à New York, ou plus localement le « mur voile » du chai de la Maison Delas à Tain-l'Hermitage. « Une première mondiale » se réjouit le tailleur de pierre dont l'équipe va également participer au chantier de Notre-Dame, sur la partie mobilier liturgique, en collaboration avec la fonderie Barthélémy de Crest et sous l'égide du designer drômois Guillaume Bardet.

#### UN DÉVELOPPEMENT EN 3 ÉTAPES

À bientôt 30 ans, l'Atelier du Grain d'Orge a connu une évolution au fil des décennies qu'Olivier Chastel résume en 3 étapes. À sa création, l'entreprise s'est très vite spécialisée dans la taille de pierre et a travaillé presque 10 ans pour les entreprises de maçonnerie locales. Puis la décennie suivante, le marché à l'export des résidences de luxe a explosé, notamment aux États-Unis. Le déménagement sur Grâne avait d'ailleurs pour ambition de répondre à ces nouveaux marchés et d'intégrer les commandes numériques et la haute technologie pour parvenir à réaliser des formes difficilement « taillables » à la main.

Enfin, depuis quelques années, c'est le marché de la construction neuve qui est en développement : « Depuis 5 ans la construction en pierre a le vent en poupe. Avec les problématiques environnementales, les maîtres d'ouvrage ont bien compris les avantages des matières naturelles comme la pierre, et désormais elle est éligible à la RE 2020 (première Réglementation Environnementale qui succède aux différentes réglementations thermiques). Les architectes redécouvrent que c'est un matériau de construction fait pour bâtir durablement et il y a de plus en plus de projets. Tout cela a modifié notre activité et nous permet de travailler plus localement » explique Olivier Chastel qui insiste cependant sur le fait que rapidement la question des « ressources » va se poser : en matière, « on a des réserves surabondantes de pierre sous les pieds mais il va falloir que les autorisations d'exploitation et d'extraction soient en adéquation avec le besoin », et en humain « car on ne forme plus à ce type de métier. ».

#### UN REPRENEUR ET UN NOUVEAU BÂTIMENT

La suite ? C'est d'abord un nouveau bâtiment qui devrait sortir de terre d'ici 2 ans, l'actuel atelier étant devenu un peu étroit. Un terrain a été acheté à la Communauté de communes sur la zone des Grandes Vignes pour y construire un bâtiment multi-usages, en pierre évidemment, de plus de 1 500 m<sup>2</sup>. « L'objectif est d'y transférer toute la partie maintenance de l'activité taille de pierre, comme ça, on internalise tout et on maîtrise nos délais de réparation » précise Olivier Chastel qui partagera une partie du bâtiment avec son fils Mathéo pour le développement de son activité boulangerie. Il créera aussi un ou deux espaces pour accueillir des jeunes qui veulent se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

Enfin, un nouveau directeur intègre très prochainement l'équipe du Grain d'Orge comptant 8 à 15 salariés selon les périodes. « C'est l'un de nos anciens apprentis, originaire d'Alex, qui pourrait, si le cœur lui en dit, reprendre un jour l'entreprise... » et apporter sa pierre à ce bel édifice.



20

VOUS FAIRE VIBRER

VOUS ACCOMPAGNER  
AU QUOTIDIEN

DONNER VIE  
À VOS PROJETS

VOUS RAPPROCHER

MEILLEURS  
VOÛX